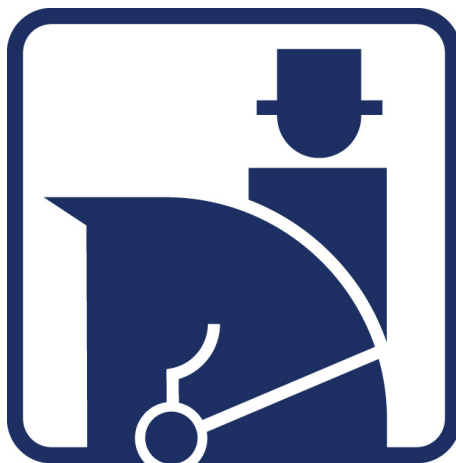




Schweizerischer Verband für Pferdesport  
Fédération Suisse des Sports Equestres  
Federazione Svizzera Sport Equestri  
Swiss Equestrian Federation

Papiermühlestrasse 40 H  
P.O. Box 726  
CH-3000 Bern 22  
Tel. +41 (0)31 335 43 43  
info@fnch.ch | www.fnch.ch

# Directives pour les Concours de Dressage



**Edition 2022**



# Table des matières

## Contenu

<b>Les principes éthiques pour tout ami du cheval .....</b>	<b>3</b>
<b>L'échelle de formation .....</b>	<b>4</b>
<b>1. But et principes généraux .....</b>	<b>5</b>
<b>2. Les allures .....</b>	<b>5</b>
2.1 Le pas .....	5
2.2 Le trot .....	6
2.3 Le galop .....	7
2.4 Le contre-galop .....	8
2.5 Les changements de pied au galop .....	8
2.6 Les pirouettes au galop .....	9
<b>3. Les transitions .....</b>	<b>9</b>
<b>4. La demi-parade .....</b>	<b>9</b>
<b>5. La parade et l'arrêt .....</b>	<b>10</b>
<b>6. Le reculer .....</b>	<b>10</b>
<b>7. Les changements de direction, les conversions et le passage des coins .....</b>	<b>10</b>
<b>8. Le travail de deux pistes (pas de côté) .....</b>	<b>10</b>
<b>9. Le demi-tour sur les épaules .....</b>	<b>12</b>
<b>10. Le demi-tour sur les hanches .....</b>	<b>12</b>
<b>11. Le demi-tour serré .....</b>	<b>13</b>
<b>12. La demi-pirouette au pas .....</b>	<b>13</b>
<b>13. Le piaffer .....</b>	<b>13</b>
<b>14. Le passage .....</b>	<b>14</b>
<b>15. Les transitions du piaffer au passage et vice-versa .....</b>	<b>14</b>
<b>16. Rendre progressivement les rênes en gardant le contact .....</b>	<b>14</b>
<b>17. Caresser l'encolure .....</b>	<b>15</b>
<b>18. Les figures .....</b>	<b>15</b>
<b>19. Exécution des mouvements .....</b>	<b>16</b>
<b>20. La position du cavalier et l'emploi des aides .....</b>	<b>16</b>
<b>21. Les dessins .....</b>	<b>17</b>
<b>22. Emplacement des juges .....</b>	<b>20</b>



### **Les principes éthiques pour tout ami du cheval**

- Toute personne s'occupant d'un cheval assume la responsabilité de l'animal qui lui est confié.
- La gestion du cheval doit correspondre aux besoins naturels du cheval.
- Le bien-être physique et psychique des chevaux prédomine sur toutes les autres exigences indépendamment de l'usage qu'on en fait.
- L'homme doit respecter chaque cheval indépendamment de sa race, de son âge, de son sexe ou de son utilisation en élevage, loisir ou sport.
- La connaissance de l'histoire du cheval, de ses besoins ainsi que les connaissances en ce qui concerne son traitement, sont des valeurs de culture historique. Il s'agit de les respecter et de les transmettre aux générations suivantes.
- Le travail avec les chevaux marque et forme la personnalité surtout celle des jeunes gens. C'est une valeur remarquable qu'il s'agit de toujours respecter et favoriser.
- Toute personne pratiquant le sport équestre a le devoir de se soumettre à une formation permanente, elle est aussi responsable de la formation de son cheval. Le but de toute formation sera l'harmonie la plus grande entre l'homme et le cheval.
- En tout sport équestre que cela soit en compétition ou en sport de loisir, l'usage du cheval doit tenir compte du tempérament et du naturel du cheval tout en respectant son potentiel et ses capacités. Toute influence par des médicaments ou par un traitement néfaste de l'homme afin d'améliorer le potentiel du cheval doit être rejetée et sanctionnée.
- La responsabilité de l'homme vis-à-vis du cheval qui lui est confié recouvre aussi la retraite ou l'euthanasie du cheval. L'homme assumera cette responsabilité toujours en faveur du cheval.



## L'échelle de formation

L'échelle de formation est la base de toute formation. Elle est adaptée aux chevaux puisqu'elle considère non seulement le développement physique du cheval, mais aussi son développement psychique.

Les points fondamentaux de l'échelle de formation sont dans l'ordre :

1. **La cadence** : c'est la régularité dans l'espace et le temps des pas, des foulées et des sauts. La succession de la pose des pieds est régulière et correcte.
2. **La décontraction** : *l'aisance des mouvements est innée, la décontraction s'apprend et se travaille.* Elle est à la base de toute formation et avec la cadence un but important dans la phase d'accoutumance. La régularité des mouvements ne peut être correcte que si ces mouvements passent par un dos souple et que les muscles du cheval travaillent dans la décontraction.
3. **Le contact à la rêne** : c'est la liaison élastique, moelleuse, stable et constante entre la main du cavalier et la bouche du cheval. Le cheval doit chercher ce contact qui ne doit en aucun cas provenir d'un mouvement de recul de la main.
4. **L'impulsion** : l'impulsion est la transmission contrôlée de la force propulsive des postérieurs du cheval à travers un dos souple et réceptionnée par une main tranquille et élastique du cavalier. Un cheval avec une bonne impulsion se monte plus confortablement.
5. **La rectitude** : « *En avant calme et droit* »  
Monter son cheval droit signifie, adapter l'axe longitudinal du corps du cheval à la ligne que l'on lui demande de suivre. Les traces des postérieurs vont dans celles des antérieurs. Par principe on aligne l'avant-main sur l'arrière-main.
6. **Le rassembler** : le rassembler résulte de l'augmentation de l'engagement des postérieurs sous la masse, les articulations se ploient davantage, le centre de gravité se déplace à l'arrière.

Les conditions ci-dessus doivent être remplies pour atteindre le but final :

7. **La perméabilité aux aides** : c'est le but final de la formation. Elle est atteinte lorsque, sur les deux mains, le cheval attentif et confiant, accepte les aides discrètes du cavalier et exécute avec aisance les différents mouvements en restant décontracté et obéissant.

La perméabilité est le point décisif du cheval monté correctement.



## 1. But et principes généraux

Le but du dressage est le développement harmonieux des dispositions et aptitudes naturelles du cheval. Il a pour conséquence de le rendre à la fois calme, soumis et alluré, réalisant ainsi une entente parfaite avec son cavalier. Ces qualités se manifestent:

- par l'impulsion qui donne la vie et le brillant
- par la franchise, la décontraction et la régularité des allures
- par l'harmonie, la légèreté et l'aisance des mouvements
- par la cadence, formant des mouvements bien marqués, rythmés et harmonieux
- par la perméabilité, se manifestant par une obéissance totale aux aides du cavalier
- par un placer et – le cas échéant – une incurvation correcte selon le travail sur une ligne droite ou courbe

Le cheval donne ainsi l'impression de se manier par lui-même. Confiant et attentif, il se livre généreusement aux demandes de son cavalier, restant absolument droit dans tous les mouvements en ligne droite, et ajustant son incurvation à la courbure des autres lignes.

Son pas est régulier, franc et détendu. Son trot est libre, souple et cadencé, actif et soutenu. Son galop est uni, léger et cadencé. Ses hanches sont actives; elles réagissent au premier appel du cavalier et animent par leur action toutes les autres parties du cheval.

Grâce à son attention soutenue, à son impulsion toujours en éveil et à son obéissance appliquée, le cheval réagit volontiers, avec calme et sans contrainte aux demandes de son cavalier.

Dans tout son travail, y compris à l'arrêt, le cheval doit être en main et aux « aides ». Il est "aux aides", quand, les jarrets étant à leur place, l'encolure plus ou moins soutenue suivant l'allure et le degré du rassembler, la tête tranquille, le chanfrein légèrement devant la verticale un contact à la rêne souple, par l'usage de l'assiette et des jambes du cavalier il n'oppose aucune résistance à son cavalier. L'attitude du cheval dans sa "mise en main" dépend de son modèle ainsi que du degré de son dressage.

Le contact à la rêne (main-bouche) est plus ou moins marqué suivant le degré du dressage ; il doit toujours être une conséquence de l'impulsion du cheval, donc d'arrière en avant, réceptionnée mais jamais demandée par la main.

Dans toutes les allures, une légère mobilité de la mâchoire, sans nervosité, témoigne de la soumission du cheval et de la répartition harmonieuse de ses forces. Dans le rassembler, l'encolure s'élève librement en une courbe harmonieuse du garrot à la nuque qui reste toujours le point le plus haut.

## 2. Les allures

Un des buts les plus importants de la formation équestre est de maintenir et de favoriser la beauté des mouvements naturels du cheval.

### 2.1 Le pas

Le pas est une allure "marchée" dans laquelle les membres du cheval se posent en quatre battues bien marquées. Ces battues, provenant d'un dos souple et d'une épaule bien déliée, doivent être régulières et maintenues à la même cadence (à quatre temps égaux) pendant tout le mouvement demandé.



Lorsque ces quatre battues ne sont plus distinctes, franches, égales et régulières, le cheval n'est plus en équilibre et son pas est "désuni" ou "rompu".

C'est au pas que les imperfections de la formation apparaissent le mieux. C'est la raison pour laquelle la "mise en main" doit être adaptée au degré de dressage atteint par le cheval; si elle est trop poussée, elle dérègle inévitablement la cadence du pas.

On distingue:

- a) le pas rassemblé
  - b) le pas moyen
  - c) le pas allongé
  - d) le pas libre
- a) Au *pas rassemblé*, le cheval se porte résolument en avant, restant en main. Son encolure s'élève et s'arrondit. Son chanfrein se rapproche de la verticale. Les rênes bien ajustées, le cavalier garde un contact moelleux et constant avec la bouche du cheval. Les membres postérieurs s'engagent par l'action énergique des hanches. L'allure du cheval reste "marchée", vigoureuse, avec un rythme régulier. Les battues couvrent moins de terrain qu'au pas moyen. Les sabots postérieurs se posent derrière ou au maximum dans les empreintes des sabots antérieurs. L'allure est plus élevée du fait que chaque articulation se plie davantage; la mobilité est grande.
- b) Le *pas moyen* est franc, régulier et détendu, sans pour cela être poussé au maximum de l'extension. Le cheval marche énergiquement, avec calme, d'un pas égal et délibéré, marquant nettement les quatre battues espacées et bien distinctes. Les sabots postérieurs se posent juste en avant des empreintes des sabots antérieurs. Le cavalier garde un contact moelleux et constant avec la bouche de son cheval.
- c) Au *pas allongé*, le cheval couvre le plus de terrain possible sans précipitation et sans altérer la régularité de ses battues. Les sabots postérieurs se posent nettement en avant des empreintes des sabots antérieurs. Le cavalier laisse l'encolure s'allonger et la tête se porter en avant de la verticale, tout en gardant avec la bouche un contact moelleux et constant lui permettant à chaque instant de changer d'allure ou de direction.
- d) Le *pas libre* est une allure de repos dans laquelle le cheval n'est soumis à aucune contrainte. La liberté totale de l'encolure lui permet de s'étendre sans contrainte en avant et vers le bas. Lors de la sortie de piste, le cavalier est libre d'adapter le pas et la longueur des rênes au tempérament de son cheval.

## 2.2 Le trot

Le trot est une allure à deux temps séparés par un temps de suspension. Le cheval progresse par bipèdes diagonaux successifs, en posant simultanément l'antérieur et le postérieur. La qualité d'un trot correct se mesure par l'impression d'ensemble, l'impulsion, la régularité et l'élasticité des foulées, dues à la souplesse du dos et au bon engagement des postérieurs.

On distingue:

- a) le trot de travail
- b) le trot rassemblé
- c) le développement des foulées
- d) le trot moyen



- e) le trot allongé
- a) Le *trot de travail* est une allure dans laquelle un cheval, non encore préparé ou entraîné aux mouvements rassemblés, se présente en main et bien équilibré. Soutenu par son cavalier, le cheval, dans un "placer" naturel, les hanches actives et l'encolure souple, se porte en avant en des foulées égales et élastiques. Les sabots postérieurs se posent au minimum dans la trace des antérieurs.
- b) Au *trot rassemblé*, le cheval reporte plus de poids sur ses postérieurs qui se ploient; son chanfrein se rapproche de la verticale, l'amplitude diminue sans influencer l'énergie et l'impulsion. Le cheval fait des foulées plus courtes, il est plus mobile et plus léger. Les sabots postérieurs se posent dans la trace des antérieurs.
- c) Il s'agit d'un stade préliminaire au trot moyen, une variation d'amplitude entre le trot de travail et le trot moyen qui est demandée de manière progressive tout en gardant la même cadence.
- d) Au *trot moyen* le cheval couvre plus de terrain, les foulées sont plus amples, elles restent régulières. L'arrière-main fortement propulsive donne un mouvement de ressort aux postérieurs, leurs traces se posent devant celles des antérieurs. L'allongement de cadre est bien visible.
- e) Au *trot allongé*, le cheval couvre le maximum de terrain possible et montre un maximum d'impulsion, de propulsion de l'arrière-main, d'amplitude en harmonie avec l'allongement de cadre, les foulées restent régulières, le cheval est équilibré. Les sabots postérieurs se posent nettement au devant de la trace des antérieurs.

### 2.3 Le galop

Le galop est une allure sautée à trois temps bien marqués, suivis d'un temps de suspension. Le cheval saute visiblement sous son centre de gravité avec une tendance « à la montée ».

Sur les lignes droites une légère flexion intérieure est tolérée.

On distingue:

- a) le galop de travail
- b) le galop rassemblé
- c) le développement des foulées
- d) le galop moyen
- e) le galop allongé
- a) Le *galop de travail* est une allure dans laquelle un cheval, non encore préparé ou entraîné aux mouvements rassemblés, se présente dans son équilibre naturel, bien en main et parfaitement droit. Il se porte en avant, l'encolure souple, en foulées égales, légères et cadencées, les hanches restant actives.
- b) Au *galop rassemblé*, le cheval a une attitude plus relevée. Les épaules, bien dégagées, sont libres et mobiles. Les hanches sont actives et se déplacent avec élasticité. La mobilité est accrue sans que l'impulsion diminue. La cadence reste régulière.
- c) *Développement des foulées* : il s'agit d'un stade préliminaire au galop moyen, l'amplitude des foulées devient progressivement plus marquée jusqu'au galop moyen. La cadence reste régulière et inchangée.



- d) Le *galop moyen* est une allure intermédiaire entre le galop rassemblé et le galop allongé. Sans précipitation le cheval se porte en avant avec une nette augmentation de l'amplitude des foulées et de l'allongement de cadre. Le cheval est droit, équilibré, le chanfrein un peu en avant de la verticale. Les foulées sont plus longues, l'allure plus énergique, souple et cadencée. Les hanches entretiennent une impulsion accrue.
- e) Au *galop allongé*, le cheval augmente l'amplitude de ses foulées. Sans changer sa cadence, il couvre le maximum de terrain possible, tout en restant calme et léger. Son encolure s'étend et son chanfrein avance devant la verticale.

#### **2.4 Le contre-galop**

Au contre-galop, le cheval conserve sa flexion naturelle avec une légère incurvation correspondant au pied sur lequel il galope. Comme dans le galop juste, le cheval, bien équilibré, se meut sur une seule piste; il engage son arrière-main et garde, sans précipitation, son impulsion et sa cadence. Les coins du carré peuvent être très légèrement arrondis.

#### **2.5 Les changements de pied au galop**

a) *Le changement de ferme à ferme:*

C'est un mouvement dans lequel, après une transition directe du galop au pas, et après trois à cinq foulées bien marquées de pas, on effectue immédiatement un départ au galop sûr, direct et droit sur l'autre pied.

Les critères en sont:

- le pas bien marqué, la cadence régulière (à la lettre prescrite)
- la rectitude
- l'équilibre et le maintien constant de la mise en main

b) *Le changement en l'air:*

Le changement de pied est dit "en l'air" lorsqu'il est exécuté pendant le temps de suspension qui suit chaque foulée de galop. Les changements de pied "en l'air" peuvent être exécutés soit isolés, soit en séries (par ex. toutes les quatre, trois ou deux foulées) ou à chaque foulée (au temps).

Le degré du rassembler dans les séries doit être moins prononcé que celui demandé au galop rassemblé.

Les critères en sont:

- la parfaite synchronisation de l'avant- et de l'arrière-main
- le maintien de l'impulsion
- la rectitude
- l'amplitude et le relevé du geste de l'épaule, le maintien constant de la bonne mise en main
- la cadence reste régulière





## 2.6 Les pirouettes au galop

La demi-pirouette 180°, la pirouette entière 360°.

Les pirouettes sont montées au galop rassemblé.

Dans la pirouette, les antérieurs et le postérieur extérieur se déplacent autour du postérieur intérieur qui est le centre de rotation et se pose dans son empreinte ou légèrement devant celle-ci, en se levant à chaque foulée.

Le cheval légèrement incurvé du côté vers lequel il tourne, doit rester « aux aides, en main » avec un contact léger et moelleux, tourner avec aisance, en conservant la régularité et la cadence du galop. Durant tout le mouvement de la pirouette ou de la demi-pirouette le cheval doit conserver son impulsion ne jamais marquer le moindre mouvement de reculer, ni s'écarter latéralement.

La qualité de la pirouette se juge sur la cadence, la régularité, la souplesse, la légèreté, la précision, la préparation du mouvement et sur la fluidité de l'exécution.

La pirouette doit être effectuée en trois à quatre foulées pour la demi-pirouette ou six à huit foulées pour une pirouette entière. Le cheval reste équilibré et relevé.

Lors d'une pirouette au galop très rassemblé l'allure à trois temps peut devenir à quatre temps, le « poser » du diagonal n'est plus simultané. Le cheval pose d'abord le postérieur intérieur puis l'antérieur extérieur.

Si la pirouette est effectuée sans tensions, le cheval étant correctement incurvé, en équilibre, les foulées régulières et souples, le cheval constamment en main (la nuque restant le point le plus haut) alors le jugement sera positif.

Les doubles pirouettes sont admises lors d'une Reprise libre d'un Grand Prix mais pas les triples pirouettes. Voir la notice concernant les Reprises libres (disponible au secrétariat de la FSSE).

## 3. Les transitions

Les changements d'allure dans l'allure même ou d'une allure à l'autre doivent s'effectuer rapidement, avec détermination, souplesse et harmonie. Ces transitions doivent s'exécuter à la lettre prescrite et seront clairement marquées. Pendant leur exécution, le cheval doit rester en main, léger, calme et garder une attitude correcte.

Au passage d'une allure rassemblée à une allure allongée, les transitions doivent transmettre énergie et relevé du cheval et, d'une allure allongée à une allure rassemblée le cheval doit conserver l'impulsion, le brillant et la cadence.

## 4. La demi-parade

La demi-parade résulte d'une action presque invisible, mais coordonnée de l'assiette, des jambes et de la main du cavalier.

Elles sont effectuées pour :

- les transitions aux allures inférieures et supérieures
- raccourcir ou de réguler les foulées
- rendre le cheval attentif à la prochaine leçon
- améliorer ou maintenir le rassemblé et la position dans le mouvement.



## 5. La parade et l'arrêt

La parade permet d'arrêter un cheval. Le mouvement du cheval vers l'avant est amorti avec souplesse. Les postérieurs se posent de manière égale en direction du centre de gravité du corps jusqu'à ce que le cheval s'arrête. L'arrêt ne sera effectué que sur des lignes droites. A l'arrêt, le cheval est immobile, en main, le pas fermé, droit, d'aplomb et en équilibre sur ses quatre membres.

## 6. Le reculer

Le *reculer* est le mouvement rétrograde normal du cheval. Les membres se lèvent et se posent simultanément par paires diagonales (deux temps) les postérieurs restant bien en ligne et le bipède diagonal bien levé. Le cheval reste droit. Le reculer se fait de manière perméable, volontaire et avec des foulées régulières.

Pendant l'arrêt et l'immobilité précédant le reculer ainsi que pendant le reculer, le cheval doit rester en main et aux aides tout en conservant le désir de se porter en avant. Toute anticipation ou précipitation du mouvement, comme toute résistance ou défense à la main, toute déviation des hanches, tout écartement ou paresse des postérieurs et tout "traîner" des antérieurs sont des fautes à pénaliser.

Dans le reculer simple, suivi d'un départ immédiat, le cheval reprend son mouvement en avant sans marquer de temps d'arrêt et sans fermer le pas.

Dans les "arrêt reculer" – "avancer reculer" également, le cheval ne doit jamais fermer le pas.

A l'arrêt, le cavalier se trouve à la hauteur de la lettre indiquée.

## 7. Les changements de direction, les conversions et le passage des coins

- a) Dans les changements de direction et dans les conversions, le cheval doit ajuster son incurvation à celle de la ligne qu'il suit, rester souple et suivre les indications de son cavalier sans aucune défense et sans modifier la cadence. Le cheval incurvé marche sur une seule piste, c'est-à-dire ses postérieurs suivent rigoureusement les traces des antérieurs. On dit que le cheval est « droit » sur une ligne courbe.
- b) Le passage des coins se fait aux allures de travail et rassemblées, le cheval doit décrire un quart de cercle d'un diamètre de six mètres environ. Aux allures moyennes ou allongées – ainsi qu'au pas allongé et au contre-galop – le cheval doit décrire un quart de cercle d'un diamètre de dix mètres environ.

## 8. Le travail de deux pistes (pas de côté)

Le *travail de deux pistes* a pour but d'assouplir le cheval dans son ensemble, d'améliorer son équilibre et d'affiner son obéissance aux aides de son cavalier. Il donne plus de liberté aux épaules, augmente la souplesse de l'arrière-main, sollicite un meilleur engagement des hanches et par là même développe et augmente le rassembler.

Le travail de deux pistes favorise et améliore également l'élasticité de la liaison entre la bouche, la nuque, l'encolure, le dos et les hanches. Il perfectionne la cadence et harmonise l'équilibre et l'allure.

Dans les pas de côté, l'avant-main et l'arrière-main suivent des pistes bien distinctes; l'allure reste régulière, souple et franche, maintenue par une impulsion toujours renouvelée.



Le cheval est rassemblé et incurvé uniformément dans toute sa longueur, à l'exception de la cession à la jambe qui ne demande qu'une mise en main élémentaire et une légère flexion de l'encolure.

Dans tous les mouvements sur deux pistes, le côté vers lequel le cheval doit être plié ou incurvé est, par définition, le côté intérieur. Le côté opposé est donc l'extérieur.

Les pas de côté comprennent:

- a) la cession à la jambe (aides latérales)
  - b) l'épaule en dedans (aides diagonales)
  - c) le travers (tête au mur)
  - d) le renvers (croupe au mur)
  - e) les appuyers (déplacements en diagonale)
- a) La *cession à la jambe* est un exercice de base qui trouve sa justification dans l'équitation élémentaire. Il est le meilleur moyen d'obtenir une obéissance aux aides latérales. Il assouplit le cheval, le rend libre et détendu.

La cession à la jambe peut être appliquée dans les épreuves élémentaires.

Dans la cession à la jambe, le cheval reste droit n'accusant qu'une légère flexion de l'encolure et de la nuque, laissant apparaître au cavalier l'arcade sourcilière et le naseau intérieurs du cheval qui regarde du côté opposé à celui vers lequel il marche. Les membres intérieurs – qui sont toujours ceux opposés au côté vers lequel le cheval marche – chevauchent les membres extérieurs en avant et de côté par l'extérieur.

La cession à la jambe est exécutée sur la diagonale ou le long du mur:

Sur la diagonale le cheval se déplace autant que possible parallèlement au long côté de la piste.

Le long du mur, dans la cession à la jambe droite sur main droite (gauche sur main gauche), l'avant-main se déplace vers l'intérieur du manège, l'arrière-main restant sur la piste; dans la cession à la jambe gauche sur main droite (droite sur main gauche), l'avant-main reste sur la piste, l'arrière-main se déplaçant vers l'intérieur du manège. Le degré d'obliquité ne devrait pas dépasser 40 degrés.

- b) L'épaule en dedans est un exercice de préparation aux autres pas de côté dont il constitue le fondement, tout en développant l'obéissance du cheval et les aptitudes du cavalier.

L'épaule en dedans est l'exercice d'assouplissement par excellence, car il fait naître:

- la liberté des épaules,
- la souplesse des hanches et l'engagement de l'arrière-main,
- le liant de la colonne vertébrale, tout en développant
- et entretenant le rassembler.

En outre, l'épaule en dedans est le meilleur moyen de tester la complète soumission du cheval.

L'épaule en dedans doit être considérée davantage comme une attitude à donner au cheval et à sentir par le cavalier, qu'un mouvement frappant l'œil du spectateur.

Dans l'épaule en dedans le cheval est légèrement incurvé autour de la jambe intérieure du cavalier. L'épaule extérieure est placée devant la hanche intérieure. Le postérieur in-



térieur s'engage sous la masse, l'antérieur intérieur chevauchant l'antérieur extérieur. Le cheval est plié dans toute sa longueur du côté opposé à celui vers lequel il marche.

Il se déplace sur trois lignes parallèles qui sont celles:

- de l'antérieur intérieur
- de l'antérieur extérieur et du postérieur intérieur
- du postérieur extérieur
- les sabots postérieurs se posent en ligne droite et ne se croisent pas

Le degré d'obliquité du cheval par rapport à sa direction de marche ne devrait pas dépasser 30 degrés (fig.1).

- c) Dans *le travers* (tête au mur) le cheval est fléchi et incurvé dans la direction où il se déplace. Les antérieurs restent sur la piste, les hanches sont déplacées à l'intérieur du manège, de manière à ce que le cheval se déplace sur quatre pistes. Les membres du côté extérieur chevauchent ceux du côté intérieur. (fig. 2).
- d) Le *renvers* (croupe au mur) est la position inverse du travers, la croupe est maintenue sur la piste pendant que l'avant-main est à l'intérieur. Le renvers s'exécute suivant les mêmes principes et dans les mêmes conditions que le travers, le cheval regardant du côté où il va (fig.3).

Pour finir le renvers, l'avant-main est ramenée sur la piste, dans l'axe des postérieurs.

- e) *L'appuyer (tenir les hanches) Déplacement en diagonale*

Les appuyers s'exécutent sur une diagonale, analogue au travers. Le corps du cheval est presque parallèle au grand côté de la piste, cependant l'avant-main doit précéder légèrement l'arrière-main. Le cheval doit conserver la même cadence et le même équilibre pendant tout le mouvement. Il est essentiel de maintenir la fluidité et de veiller à l'engagement du postérieur intérieur (fig. 4).

*L'impulsion et le rassembler sont les conditions indispensables de tout travail de deux pistes.*

Lorsque le cavalier ne se préoccupe que du mouvement de côté, en négligeant de maintenir l'impulsion et le rassembler, le cheval perd la souplesse de sa colonne vertébrale. Une allure terne et traînante sera toujours la preuve d'un manque de rassembler et d'un engagement insuffisant de l'arrière-main.

## 9. Le demi-tour sur les épaules

Le *demi-tour sur les épaules* 180° est un exercice qui trouve une certaine justification dans l'éducation de base du cavalier et du cheval. Il peut être appliqué dans les épreuves élémentaires.

Pour exécuter un demi-tour sur les épaules, le cheval, "dans la main", se déplace, pas à pas, autour d'un antérieur intérieur – à droite autour de l'antérieur droit, à gauche autour de l'antérieur gauche – le postérieur intérieur chevauchant l'extérieur. Pendant le demi-tour, le cheval reste en principe droit, ne montrant qu'un léger pli dans le sens du mouvement.

Ce demi-tour est exécuté en partant de l'arrêt. Avant et après le demi-tour, un arrêt clair et net doit être marqué. Dans les manèges fermés, il est évident que l'arrêt s'exécute sur la piste intérieure pour que le cheval ait assez de place pour son encolure.

## 10. Le demi-tour sur les hanches

Le demi-tour sur les hanches 180° s'exécute à partir d'un arrêt bien marqué.



Pour commencer le demi-tour un léger mouvement en avant est admis. Le cheval est fléchi, incurvé dans la direction où il va. L'avant-main du cheval décrit un demi-cercle autour de l'arrière-main. Le point de rotation se trouve le plus près possible du postérieur intérieur qui se lève régulièrement, le postérieur extérieur décrit un petit demi-cercle autour du postérieur intérieur. Les antérieurs se déplacent en avant de côté en se chevauchant. Les postérieurs ne croisent pas. Le pas reste régulier à quatre temps. Après une exécution correcte le cheval se trouve à une largeur de cheval sur la piste intérieure et marque l'arrêt. Après le départ le cheval est conduit sur la piste extérieure sans qu'il ne se traverse.

Lâcher les hanches, ne pas marcher activement, reculer sont des fautes de poids qui doivent être punies dans la mise de la note.

### **11. Le demi-tour serré**

Le *demi-tour serré* 180° est une leçon adaptée au degré de formation du cheval, il est exécuté du pas moyen ou du trot (avec une distance maximale d'une longueur de cheval au pas). Les mêmes critères que pour le demi-tour sur les hanches d'un arrêt à l'autre sont appliqués. La seule différence est que le cheval ne s'arrête, ni avant, ni après le demi-tour. Avant de commencer le demi-tour les foulées du pas doivent être raccourcies. Si le diamètre d'au maximum d'un mètre, les transitions, l'attitude, la régularité de la cadence ainsi que le contact main-bouche sont corrects, le jugement doit être positif (c'est-à-dire pas de note insuffisante).

### **12. La demi-pirouette au pas**

La demi-pirouette 180° ,

La *(demi-)pirouette* 180° est un (demi-)cercle exécuté sur deux pistes, l'avant-main décrivant un (demi-)cercle d'un rayon égal à la longueur du cheval, autour de l'arrière-main.

La (demi-)pirouette est exécutée au pas rassemblé. Dans la (demi-)pirouette, les antérieurs et le postérieur extérieur tournent autour du postérieur intérieur. Pendant l'exécution de la figure, le postérieur intérieur, pivot de la conversion, marque le mouvement en se levant et se posant sur son empreinte, ou légèrement devant, à chaque pas ou chaque foulée.

Le cheval, ayant un léger pli dans la direction dans laquelle il tourne, doit rester en main, souple et léger, tout en conservant une cadence régulière.

Durant tout le mouvement de la (demi-)pirouette, le cheval doit conserver son impulsion et sa cadence, ne jamais marquer le moindre mouvement de reculer ni s'écarter latéralement de son axe.

L'appréciation de la qualité des (demi-)pirouettes est basée sur la cadence et la régularité de l'allure, la souplesse et la légèreté ainsi que sur la précision et la préparation précédant son exécution.

### **13. Le piaffer**

Le *piaffer* est un mouvement naturel proche d'un trot très rassemblé sur place dans lequel le cheval engage fortement les hanches et où ses membres, dans une cadence régulière et soutenue, se lèvent et se posent en un mouvement diagonal.

L'encolure est relevée, la nuque souple, le chanfrein vertical ou légèrement en avant, le contact main-bouche reste moelleux sur des rênes bien ajustées. Les membres s'élèvent successivement par paire diagonale d'un mouvement souple et uni, cadencé et élégant, en prolongeant le temps de suspension.

Le dos souple et élastique, les hanches très engagées, ainsi que les jarrets pliés donnent aux épaules ainsi qu'aux membres antérieurs une grande liberté de mouvement et de légèreté.



La pince de l'antérieur en suspension s'élève en principe à la hauteur du milieu du canon de l'antérieur à l'appui, l'avant-bras se rapprochant dans la règle de l'horizontale, alors que la pince du postérieur en suspension, en raison du fort engagement de l'arrière-main, s'élève moins haut, mais en principe à la hauteur du boulet du postérieur à l'appui.

Le piaffer, bien que devant s'exécuter sur place et dans un équilibre parfait, doit toujours être animé par une impulsion énergique qui se manifeste chez le cheval par un désir constant de se porter en avant dès que cesse l'action des aides ayant sollicité le piaffer.

#### **14. Le passage**

Le *passage* est une forme de trot très relevé, cadencé et rassemblé dans le mouvement en avant.

Il est caractérisé par un engagement énergique de l'arrière-main avec une flexion plus accentuée des membres antérieurs et des jarrets ainsi que par la gracieuse élasticité du mouvement. Chaque bipède diagonal, bien uni, se lève et se pose alternativement dans un mouvement rigoureusement cadencé et d'une amplitude égale, en gagnant peu de terrain en avant et en prolongeant la suspension.

Le cheval, donnant bien son dos, invite le cavalier à suivre le mouvement tout en épousant bien la selle.

La pince de l'antérieur en suspension s'élève, en principe, à la hauteur du milieu du canon de l'antérieur à l'appui et – comme dans le piaffer – l'avant-bras se rapproche de l'horizontale, tandis que la pince du postérieur en suspension s'élève légèrement au-dessus du boulet du postérieur à l'appui.

L'encolure s'élève dans une courbe harmonieuse, la nuque restant le point le plus élevé et le chanfrein se rapprochant de la verticale. La mise en main reste légère et permet au cheval de passer sans heurt du passage au piaffer et vice-versa, sans effort apparent et sans altérer la cadence sous une impulsion toujours active et généreuse.

#### **15. Les transitions du piaffer au passage et vice-versa**

Les *transitions du piaffer au passage et vice-versa* doivent être exécutées sans hésitation, d'une manière coulante et harmonieuse, et sans aucune contraction.

La cadence du piaffer étant rigoureusement soutenue jusqu'au moment où le passage est entamé et vice-versa, la mise en main reste inchangée.

Leur bonne exécution, conditionnée avant tout par la qualité même du piaffer et du passage, témoigne de la perfection de la mise en main et d'un cheval aux aides.

#### **16. Rendre progressivement les rênes en gardant le contact**

Les rênes s'allongent progressivement. Le contact avec la bouche du cheval reste constant et stable. La cadence ne varie pas. L'encolure s'étend en avant en bas au moins jusqu'à l'articulation de l'épaule mais au maximum jusqu'au point d'équilibre du cheval. Le chanfrein reste devant la verticale. Dans cette attitude la nuque n'est plus le point le plus haut.



## 17. Caresser l'encolure

Pendant deux à trois longueurs de cheval le cavalier avance la main, tout en gardant les rênes, d'environ deux largeurs de main le long de la crête de la crinière. Le cheval reste en équilibre, l'attitude et la cadence ne varient pas mais le chanfrein peut se porter un peu plus en avant de la verticale.

## 18. Les figures

Les *voltes* (en général)

En langage suisse du dressage le mot « volte » est employé pour chaque figure décrivant un cercle. Le point de départ, ainsi que le diamètre du cercle (de la volte), doivent être indiqués dans le texte du programme de dressage.

a) *La volte:*

La volte est un cercle de huit ou dix mètres de diamètre.

b) *La grande volte du centre:*

Ce cercle a pour centre le milieu du carré de dressage et un diamètre égal à sa largeur (fig. 1).

c) *Le changement dans le grand cercle:*

Cette figure consiste en deux demi-cercles situés de part et d'autre de la ligne du milieu et dont le diamètre est égal au quart de la largeur du carré. Au passage d'un demi-cercle à l'autre, le cheval marche droit, durant une longueur de cheval, sur la ligne du milieu, temps pendant lequel la nouvelle flexion et incurvation pour passer sur le deuxième demi-cercle lui sont données (fig. 2).

d) *Le huit allongé:*

Le huit allongé consiste en deux figures successives complètement fermées, effectuées en sens inverse, et constituées par des arcs de cercle de rayon tangents aux diagonales. Le diamètre doit être indiqué dans le programme de dressage (fig. 3).

e) *La grande serpentine dans tout le manège:*

La grande serpentine est une succession de boucles exécutées de part et d'autre de la ligne du milieu. Elle s'exécute dans tout le manège mais peut, pour les besoins de la reprise, être interrompue après un certain nombre de boucles. Le nombre de boucles doit toujours être indiqué dans le programme de dressage. Le départ comme l'arrivée de la serpentine se font toujours en partant de, respectivement en arrivant à, la ligne du milieu sur un point désigné dans le programme de dressage à cet effet.

Quel que soit le nombre de boucles, ces dernières doivent être égales et régulières et leur sommet atteindre les pistes longeant les grands côtés. En franchissant la ligne du milieu, le cheval doit être perpendiculaire aux grands côtés. Cependant, une légère position oblique du cheval franchissant la ligne du milieu, dictée par le nombre des boucles demandées, n'est pas considérée comme une faute.

Dès le départ dans la serpentine de même qu'à l'arrivée au point final, le cavalier doit suivre exactement la courbe qui lui est ordonnée par la dimension des boucles. Le passage dans les coins est considéré comme une faute (fig. 4).

f) *La double serpentine (fig. 7)*

Deux boucles le long du long côté distantes chacune de 5m de la ligne du milieu (ligne du quart)

g) *La serpentine de 3 boucles le long de la ligne du milieu (fig. 6).*



*h) Changement de pied en l'air (fig. 5)*

Le changement de pied en l'air décrit dans la figure 5 est composé d'une serpentine de 4 boucles le long de la ligne du milieu distantes de 5m de chaque côté de la ligne avec changement de pied ferme à ferme en X.

## **19. Exécution des mouvements**

Doivent être commencés aux points fixés, exécutés selon les dimensions prescrites et aboutir aux points indiqués.

C'est au moment où le buste du cavalier arrive à la hauteur de la lettre indiquée que le mouvement doit être commencé. Voir également fig. 6.

## **20. La position du cavalier et l'emploi des aides**

Tous les mouvements doivent être obtenus sans action apparente du cavalier. Celui-ci doit être assis d'aplomb, souple, avec une assiette verticale placée au point le plus profond de la selle, en équilibre, les reins et les hanches souples, les cuisses et les jambes tranquilles et bien descendues, le talon étant le point le plus bas. Le haut du corps est détendu et droit, les mains stables et basses, rapprochées l'une de l'autre, sont soutenues un peu au-dessus du garrot, les pouces dessus et fermés, les coudes près du corps. Cette attitude permet au cavalier de suivre facilement et librement les mouvements du cheval sans heurt et sans contrainte et de se servir de ses aides d'une façon imperceptible.

Il va de soi que la coordination des aides (rein, jambe, main) est d'une influence capitale dans le dressage du cheval; seul le cavalier sachant se servir de cette coordination est à même d'agir correctement sur son cheval.

La conduite à deux mains est obligatoire. Cependant, pour les besoins de l'épreuve, elle peut être demandée à une main. Dans ce cas, la main tenant les rênes est portée devant le milieu du corps, l'autre bras tombant librement de côté. Lors de la conduite dans une main, l'ajustement des rênes est permis.

A la sortie de piste au pas libre, la conduite à une main est tolérée.

*L'emploi de la voix* d'une façon quelconque ainsi que l'appel de langue, isolé ou répété, sont formellement interdits. Ils sont considérés comme une faute grave et font baisser d'au moins deux points la note méritée pour le mouvement pendant lequel ils ont été employés.





## 21. Les dessins

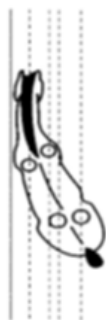
Aux pages suivantes se trouvent les dessins illustrant les directives particulières mentionnées dans le texte. Tous les dessins ont un caractère purement général et schématique. Le texte fait foi.

Les déplacements latéraux (pas de côté)

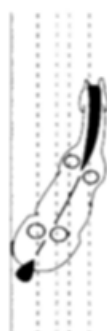
1 Epaule en dedans, 2 Tête au mur, 3 Croupe au mur, 4 Appuyer



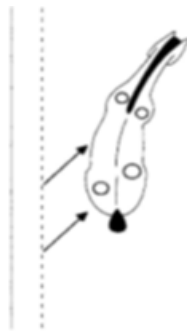
1. Epaule en dedans



2. Tête au mur (travers)



3. Croupe au mur (renvers)



4. Appuyer

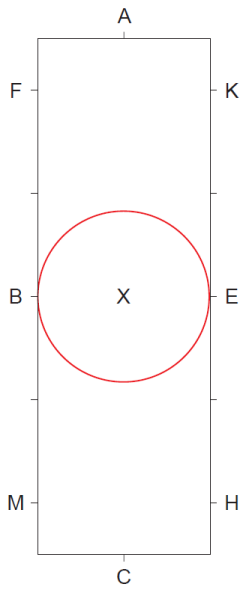


Figure 1

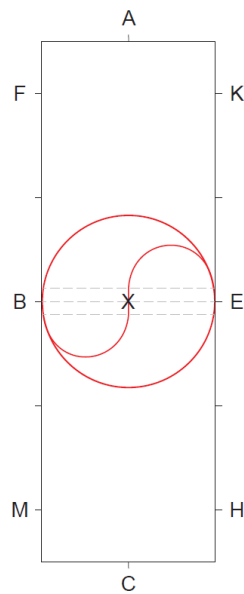


Figure 2

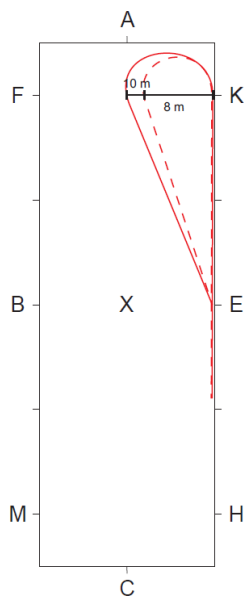


Figure 3

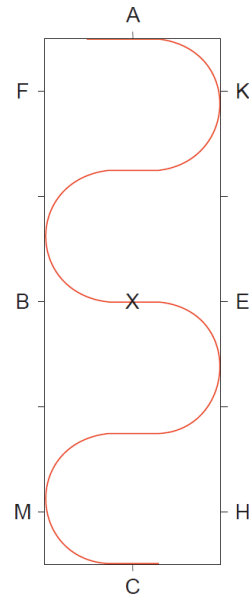


Figure 4

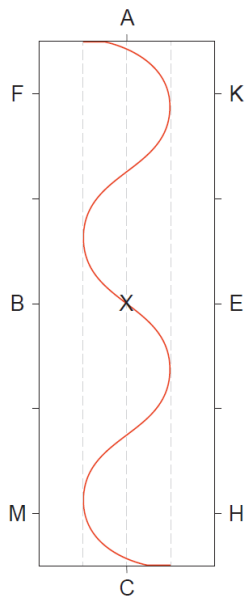


Figure 5

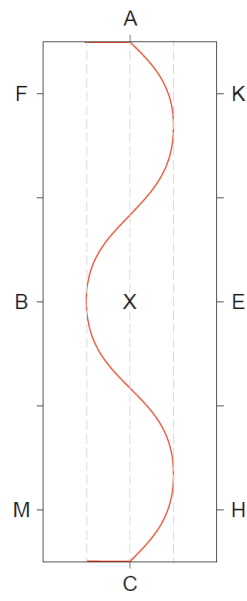


Figure 6

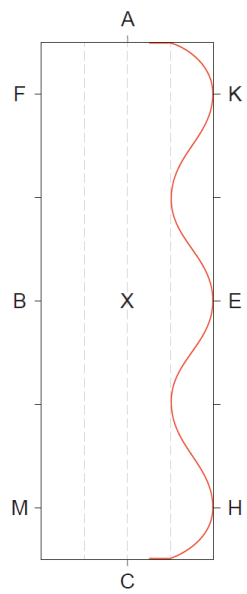
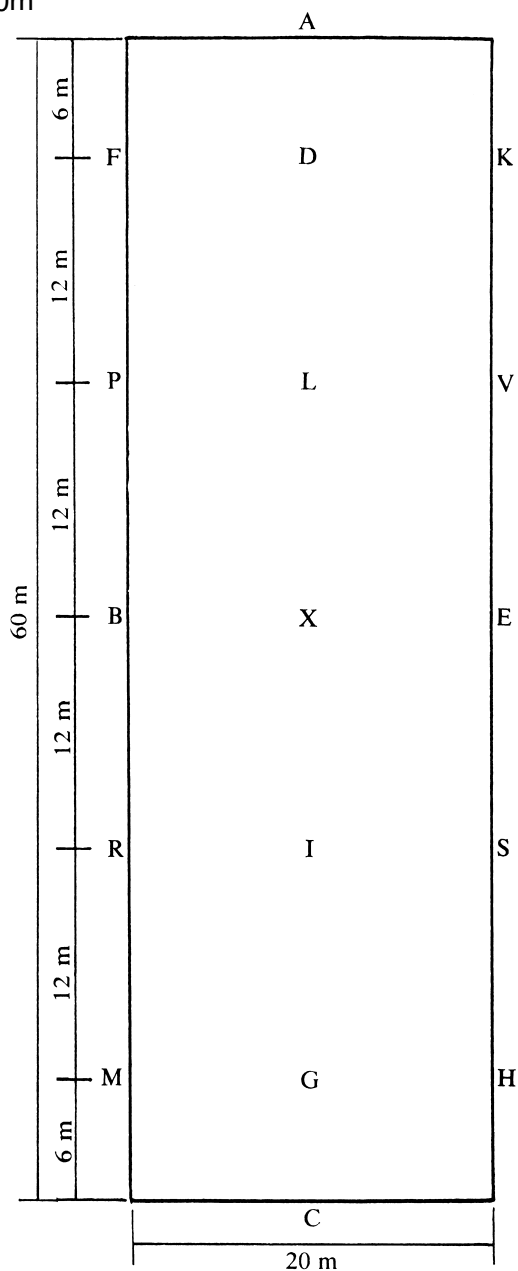


Figure 7



Carré 20m x 60m



## 22. Emplacement des juges

Les juges doivent être placés à l'extérieur et à 5 mètres environ de distance du carré, le juge C dans le prolongement de la ligne du milieu, les deux autres (M et H) si possible à 2,50 m à l'intérieur de la ligne du prolongement des longs côtés. Si le jury se compose de 5 juges, les deux juges de côté (B et E) devraient être placés à l'extérieur et à une distance de 5 à 10 mètres du carré.

Une loge ou une table séparée doivent être prévues pour chacun des juges. Elles devraient être surélevées si possible 0,50 m au-dessus du sol afin de permettre aux juges d'avoir une bonne vision du carré.